Comptes annuels

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ASS EHOP

11 rue de la Mabilais

35000 RENNES

CERFRANCE BROCÉLIANDE

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable **1**

Résultat de l'association **3**

Chiffres clés 4

Soldes intermédiaires de gestion 5

Du résultat à la trésorerie 6

Capacité d'autofinancement 7

Ratios 9

Bilan 10

Compte de résultat 12

Annexe légale **13**

Règles et méthodes comptables 14

Notes sur le bilan 17

Notes sur le compte de résultat 23

Autres détails **25**

Bilan détaillé 26

Compte de résultat détaillés 29

Nos Conseils Avisés **32**

Attestation d'Expert Comptable

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association

EHOP

Pour l'exercice du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, réalisés avec les éléments et les pièces justificatives que vous nous avez fournis, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 34 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	**299 445**
Total des ressources	**2 288**
Résultat net comptable (Excédent)	**23 619**

Fait à RENNES ATALANTE le 28/02/2022
LOUVEL-LECOEUR Haude
Expert comptable



Résultat de l'association

Chiffres clés

	01/01/21 au 31/12/21 12 Mois	01/01/20 au 31/12/20 12 Mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
COMPTE DE RESULTAT				
Activité	**2 288**	**2 775**	**-488**	**-17,57**
Marge globale	**2 288**	**2 775**	**-488**	**-17,57**
Valeur ajoutée	**-201 046**	**-137 244**	**-63 802**	**46,49**
Excédent brut d'exploitation	**-18 112**	**122 788**	**-140 901**	**-114,75**
Résultat d'exploitation	**23 148**	**37 018**	**-13 870**	**-37,47**
Résultat courant	**23 316**	**37 136**	**-13 820**	**-37,21**
Résultat net	**23 619**	**39 914**	**-16 295**	**-40,82**
Taux (en %)	**1 032,54**	**1 438,35**	**-406**	**-28,21**
STRUCTURE FINANCIERE				
Capacité d'autofinancement	**-13 122**	**131 425**	**-144 547**	**-109,98**
Fonds de roulement net global	**178 526**	**204 480**	**-25 954**	**-12,69**
Besoin en fonds de roulement	**-2 854**	**-15 916**	**13 062**	**-82,07**
Trésorerie	**181 380**	**220 396**	**-39 016**	**-17,70**

Les variations s'entendent N / N-1

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2021	%	31/12/2020	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation stocks de marchandises				
Marge commerciale				
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	2 288	100,00	2 775	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	**2 288**	**100,00**	**2 775**	**100,00**
Achats matières et consommables				
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance				
Marge de production	**2 288**	**100,00**	**2 775**	**100,00**
ACTIVITE	**2 288**	**100,00**	**2 775**	**100,00**
MARGE GLOBALE	**2 288**	**100,00**	**2 775**	**100,00**
Autres achats et charges externes	203 333	>>>	140 019	>>>
VALEUR AJOUTEE	**-201 046**	**>>>**	**-137 244**	**>>>**
Subventions d'exploitation	745 076	>>>	778 931	>>>
Impôts & taxes	18 251	>>>	14 345	>>>
Salaires	407 757	>>>	374 414	>>>
Charges sur salaires	136 134	>>>	130 140	>>>
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-18 112**	**>>>**	**122 788**	**>>>**
Autres produits , Reprise amortissements	79 441	>>>	9 339	>>>
Autres Charges	21 503	>>>	74 684	>>>
Dotations amortissements et provisions	16 677	>>>	20 424	>>>
RESULTAT D'EXPLOITATION	**23 148**	**>>>**	**37 018**	**>>>**
Opérations en commun				
Produits financiers	168	7,33	117	4,22
Charges financières		0,02		
Résultat financier	**167**	**7,31**	**117**	**4,22**
RESULTAT COURANT	**23 316**	**>>>**	**37 136**	**>>>**
Produits exceptionnels	2 779	121,47	2 779	100,13
Charges exceptionnelles	2 475	108,19		
Résultat exceptionnel	**304**	**13,28**	**2 779**	**100,13**
Impôts sur les bénéfices et participation				
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Engagements à réaliser sur ressources affectées				
RESULTAT NET	**23 619**	**>>>**	**39 914**	**>>>**

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	**23 619**	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	40 652	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		77 394
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation		**13 122**
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières		
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice		
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		12 832
Remboursement de capital et de compte courant		127 730
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		**140 562**
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	220 396	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	**66 712**	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Diminution des acomptes versés sur commandes	2 700	
Augmentation de l'en-cours clients		38 723
Diminution des autres créances	15 094	
Aucune variation des acomptes reçus		
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	4 496	
Augmentation des dettes fiscales et sociales	6 461	
Diminution des autres dettes		3 090
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		**13 062**
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	**53 650**	

Capacité d'autofinancement

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT A PARTIR DU RESULTAT NET

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net	**23 619**	**39 914**
+ Dotations aux amortissements	19 077	15 693
+ Dotations aux provisions	21 575	79 346
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées	74 615	750
- Subventions d'investissement inscrites au C/R	2 779	2 779
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	**-13 122**	**131 425**

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT A PARTIR DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

.	31/12/2021	31/12/2020
Insuffisance Brute d'Exploitation	**-18 112**	**122 788**
+ Transfert de charges	4 367	7 863
+ Autres produits d'exploitation	75 075	726
- Autres charges d'exploitation	21 503	74 684
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	168	117
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	53 115	-74 615
= Capacité d'autofinancement	**-13 122**	**131 425**

Ratios

	31/12/2021	31/12/2020	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	**12 mois**	**12 mois**	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)	**0**	**0**	**0**
Stock moyen x nombre de jours ---------- Coût d'achat	0 x 12 x 30 ---------- N/A	0 x 12 x 30 ---------- N/A	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	**7702**	**1325**	**6377**
Créances clients x nombre de jours ---------- C.A. TTC	48 940 x 12 x 30 ---------- 2 288	10 217 x 12 x 30 ---------- 2 775	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)	**59**	**74**	**-15**
Dettes fournisseurs x nombre de jours ---------- Achats TTC	33 169 x 12 x 30 ---------- 203 333	28 673 x 12 x 30 ---------- 140 019	

	31/12/2021	31/12/2020	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	**143,46**	**92,53**	**55,04**
Capitaux propres ---------- Total dettes	176 450 ---------- 122 995	155 610 ---------- 168 168	
Endettement financier	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Emprunts ---------- Capitaux fixes	0 ---------- 290 089	0 ---------- 312 162	
Solvabilité à court terme	**284,64**	**330,21**	**-13,80**
Actif circulant - Stock ---------- Dettes hors emprunt	275 215 - 0 ---------- 96 689	293 302 - 0 ---------- 88 822	

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et	65 388	52 826	12 562	11 158
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outill				
Autres immobilisations corporelles	43 520	34 506	9 013	16 663
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destiné				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 000		1 000	1 000
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 655		1 655	1 655
Total I	**111 563**	**87 333**	**24 231**	**30 476**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				2 700
Créances				
Usagers et comptes rattachés	48 940		48 940	10 217
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	44 277		44 277	58 377
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	181 380		181 380	220 396
Charges constatées d'avance	618		618	1 612
Total II	**275 215**		**275 215**	**293 302**
Charges à répartir sur plusieurs exercice				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**386 778**	**87 333**	**299 445**	**323 778**

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
FONDS PROPRES		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Primes d'émission / Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Réserves		
Report à nouveau	151 905	111 991
Excédent ou déficit de l'exercice	**23 619**	**39 914**
Situation nette (sous-total)	**175 524**	**151 905**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	926	3 705
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	**176 450**	**155 610**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	21 500	74 615
Total II	**21 500**	**74 615**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 806	4 731
Total III	**4 806**	**4 731**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 169	28 673
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	55 026	48 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 994	11 584
Produits constatés d'avance	3 500	
Total IV	**96 689**	**88 822**
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**299 445**	**323 778**

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	2 288	0,31	2 775	0,35	-488	-17,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	745 076	99,69	778 931	99,65	-33 855	-4,35
Concours publics						
Reprises et Transferts de charge	4 367	0,58	8 613	1,10	-4 246	-49,30
Cotisations						
Autres produits	460	0,06	726	0,09	-266	-36,67
Produits d'exploitation	752 190	100,65	791 045	101,19	-38 855	-4,91
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	203 333	27,21	140 019	17,91	63 314	45,22
Impôts et taxes	18 251	2,44	14 345	1,84	3 906	27,23
Salaires et Traitements	407 757	54,56	374 414	47,90	33 344	8,91
Charges sociales	136 134	18,22	130 140	16,65	5 994	4,61
Amortissements et provisions	16 677	2,23	20 424	2,61	-3 747	-18,35
Autres charges	3		69	0,01	-66	-95,35
Charges d'exploitation	782 157	104,66	679 411	86,91	102 745	15,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-29 967	-4,01	111 633	14,28	-141 600	-126,84
Opérations faites en commun						
Produits financiers	168	0,02	117	0,01	50	43,06
Charges financières						
Résultat financier	167	0,02	117	0,01	50	42,73
RESULTAT COURANT	-29 799	-3,99	111 751	14,30	-141 550	-126,67
Produits exceptionnels	2 779	0,37	2 779	0,36		
Charges exceptionnelles	2 475	0,33			2 475	
Résultat exceptionnel	304	0,04	2 779	0,36	-2 475	-89,07
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	74 615	9,98			74 615	
Engagements à réaliser	21 500	2,88	74 615	9,55	-53 115	-71,19
EXCEDENT OU DEFICIT	23 619	3,16	39 914	5,11	-16 295	-40,82
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
Total des charges						

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : EHOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 299 445 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 23 619 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/02/2022 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition,qu'il n'existait pas d'indice montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les immobilisations Financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 428	12 240	8 280	65 388
Immobilisations incorporelles	**61 428**	**12 240**	**8 280**	**65 388**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 599	592	671	43 520
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**43 599**	**592**	**671**	**43 520**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 655			1 655
Immobilisations financières	**2 655**			**2 655**
ACTIF IMMOBILISE	**107 682**	**12 832**	**8 951**	**111 563**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 240	592		12 832
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**12 240**	**592**		**12 832**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	8 280	671		8 951
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**8 280**	**671**		**8 951**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 270	10 836	8 280	52 826
Immobilisations incorporelles	**50 270**	**10 836**	**8 280**	**52 826**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 936	8 241	671	34 506
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**26 936**	**8 241**	**671**	**34 506**
ACTIF IMMOBILISE	**77 206**	**19 077**	**8 951**	**87 333**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 95 490 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 655		1 655
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	48 940	48 940	
Autres	44 277	44 277	
Charges constatées d'avance	618	618	
Total	95 490	93 835	1 655
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges social - produits à recev	
Divers:prod.a recevoir	
Total	44 199

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	**4 731**				**4 806**
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charge					
Total	**4 731**				**4 806**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		**75**			
Financières					
Exceptionnelles		**21 500**	**74 615**		

Provision indemnités de départ en retraite (IPDR) :

-Méthode utilisée : rétrospective prorata temporis

-Taux d'actualisation : 0.7%

-Table de mortalité : INSEE 2015-2017

-Table de progression des salaires : 1%

-Table de rotation : moyen

-Age de retraite : 62 ans

-Convention collective : sans convention- indemnité légale

-Taux de charges sociales : 35%

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 96 689 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**33 169**	**33 169**		
Dettes fiscales et sociales	**55 026**	**55 026**		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	**4 994**	**4 994**		
Produits constatés d'avance	**3 500**	**3 500**		
Total	**96 689**	**96 689**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frns - fact. non parvenues	
Dettes provis. pr congés à payer	
Charg.soc/conges a payer	
Ch.a payer:org.sociaux	
Autres taxes	**15 259**
Divers - charges à payer	
Total	**45 224**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ch.constatees d avance			
Total	**618**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
fonds dedies		74 615	74 615	21 500	21 500
Total		**74 615**	**74 615**	**21 500**	**21 500**

Les fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice s'élèvaient à 74615€. Ils font l'oblet d'une reprise pour la totalité sur l'exercice 2021.
Au 31.12.21, les nouveaux fonds dédiés sont les suivants:
-Morlaix 7 000€
-GPECT 11 000€
-Liffré pour 3 500€.
Ils s'élèvent donc à un total de 21 500€ au 31.12.21.

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitati			**533 465**		**211 610**	**745 076**
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investisse			**2 778**			**2 779**
						747 855

Autres détails

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
2080000 - Autres immo.incorporelle	20 808,00		20 808,00	8 568,00
2081000 - Projet e h o p	44 580,40		44 580,40	52 860,40
2808000 - Amort. autres immo. incorpor.		10 002,80	-10 002,80	-8 568,00
2808100 - Amort.marque ehop		42 823,53	-42 823,53	-41 702,13
	65 388,40	**52 826,33**	**12 562,07**	**11 158,27**
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
2183000 - Mat bureau & informatiqu	30 909,91		30 909,91	30 988,86
2183100 - Matériel informatique	8 364,00		8 364,00	8 364,00
2184000 - Mobilier	4 246,01		4 246,01	4 246,01
2818300 - Amort. matér.bureau et informat.		26 129,53	-26 129,53	-21 347,30
2818310 - Amortissement matériel informatiq		4 130,91	-4 130,91	-1 342,91
2818400 - Amort. mobilier		4 246,01	-4 246,01	-4 246,01
	43 519,92	**34 506,45**	**9 013,47**	**16 662,65**
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
2610000 - Titres de participation	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	1 000,00		**1 000,00**	**1 000,00**
Autres immobilisations financières				
2750000 - Dépôts et cautionnements	1 655,00		1 655,00	1 655,00
	1 655,00		**1 655,00**	**1 655,00**
Total I	**111 563,32**	**87 332,78**	**24 230,54**	**30 475,92**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur comman				
4091000 - Frns - acomptes s/commandes				2 700,00
				2 700,00
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
4110000 - Clients- france	48 939,50		48 939,50	10 217,00
	48 939,50		**48 939,50**	**10 217,00**
Autres créances				
4010000 - Fournisseurs - france	78,72		78,72	474,72
4387000 - Charges social - produits à recev	483,11		483,11	
4687000 - Divers:prod.a recevoir	43 715,64		43 715,64	57 902,33
	44 277,47		**44 277,47**	**58 377,05**
Divers				
Disponibilités				
5122000 - Cmb	40 603,46		40 603,46	74 963,80
5123000 - Cmb activ epargne pro agri	140 518,13		140 518,13	145 350,49
5311000 - Caisse en monnaie nationale	258,37		258,37	81,67
	181 379,96		**181 379,96**	**220 395,96**
Charges constatées d'avance				
4860000 - Ch.constatees d'avance	617,79		617,79	1 611,77
	617,79		**617,79**	**1 611,77**
Total II	**275 214,72**		**275 214,72**	**293 301,78**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**386 778,04**	**87 332,78**	**299 445,26**	**323 777,70**

Bilan détaillé

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau		
1100000 - Ràn(solde créditeur)	151 904,91	111 990,73
	151 904,91	**111 990,73**
Excédent ou déficit de l'exercice	**23 619,39**	**39 914,18**
Situation nette (sous-total)	**175 524,30**	**151 904,91**
Subventions d'investissement		
1310100 - Sub.invest.roulez malin	66 256,06	66 256,06
1310200 - Sub.investisse. ehop	22 228,32	22 228,32
1391000 - Sub. d'équipt roulez malin	-66 256,06	-66 256,06
1391020 - Sub.d'équip. ehop marque	-21 302,14	-18 523,60
	926,18	**3 704,72**
Total I	**176 450,48**	**155 609,63**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés		
1940000 - Fonds dédiés sur subv exploitation	21 500,00	74 615,00
	21 500,00	**74 615,00**
Total II	**21 500,00**	**74 615,00**
PROVISIONS		
Provisions pour charges		
1530000 - Prov pensions & obligat.simil	4 806,00	4 731,00
	4 806,00	**4 731,00**
Total III	**4 806,00**	**4 731,00**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
4010000 - Fournisseurs - france	29 135,60	25 676,33
4081000 - Frns - fact. non parvenues	4 033,36	2 997,00
	33 168,96	**28 673,33**
Dettes fiscales et sociales		
4210000 - Personnel - rémunérations dues		9,90
4282000 - Dettes provis. pr congés à payer	13 155,15	11 357,61
4311000 - Secu.soc.urssaf	14 162,82	12 690,30
4372000 - Caisse de retraite	3 003,70	2 549,85
4374100 - Mutuelles	503,37	1 538,68
4374200 - Autres caisses prévoyance	138,84	135,52
4375000 - Médecine du travail	98,40	
4382000 - Charg.soc/conges a payer	5 575,01	5 129,22
4386000 - Ch.a payer:org.sociaux	2 207,60	3 040,77
4386800 - Autres taxes	15 259,00	11 305,00
4421000 - Prélèvements à la source (ir)	921,67	807,89
	55 025,56	**48 564,74**
Autres dettes		
4197000 - Clients - autres avoirs		1 067,00
4686000 - Divers - charges à payer	4 994,26	10 517,00
	4 994,26	**11 584,00**

Bilan détaillé

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
Produits constatés d'avance		
4870000 - Prod.constates d'avance	3 500,00	
	3 500,00	
Total IV	**96 688,78**	**88 822,07**
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**299 445,26**	**323 777,70**

Compte de résultat détaillés

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue				
7081150 - Adhesions entreprises	2 288	2 775	-488	-17,57
	2 288	**2 775**	**-488**	**-17,57**
Subventions d'exploitation				
7400000 - Subv. métroploles	72 815	103 000	-30 185	-29,31
7401000 - Subv. dons	31 000	34 000	-3 000	-8,82
7402000 - Subv. communaut de commun et	273 043	275 894	-2 852	-1,03
7403000 - Subv. bretagne et départements	187 608	195 000	-7 392	-3,79
7404000 - Convention ademe	71 794	69 977	1 817	2,60
7405000 - autres subv. d'exploitation	55 793	38 090	17 703	46,48
7406000 - Subvention employeurs	53 023	60 270	-7 247	-12,02
7421100 - aide a l' emploi		2 700	-2 700	-100,00
	745 076	**778 931**	**-33 855**	**-4,35**
Reprises et Transferts de charge				
7817400 - Repris.s/dépréc. créances		750	-750	-100,00
7913000 - Transf /va (60 hors 607)+61+62)	4 367	7 863	-3 496	-44,47
	4 367	**8 613**	**-4 246**	**-49,30**
Autres produits				
7580000 - Produit.gestion courante	460	726	-266	-36,67
	460	**726**	**-266**	**-36,67**
Produits d'exploitation	**752 190**	**791 045**	**-38 855**	**-4,91**
Autres achats non stockés et charges ext				
6063000 - Fourn.entret.& pet.equip	2 844	7 749	-4 905	-63,30
6064000 - Fournitures de bureau	2 857	4 016	-1 159	-28,85
6111000 - Sous traitance diverse	19 489	18 999	489	2,58
6111004 - Sous traitance Expe/region		2 268	-2 268	-100,00
6130000 - Location immobilières	10 750	10 750		
6132100 - Locations immobilières > 6 mois		2 845	-2 845	-100,00
6132200 - Locations immobilières < 6 mois	6 536	240	6 296	NS
6135000 - Location des materiels	447		447	
6150000 - Entretien et réparations	3 685	2 740	946	34,52
6155200 - Entretien du matériel de transport	140		140	
6156000 - Maintenance	9 156	15 837	-6 681	-42,19
6160000 - Primes d'assurance	1 704	1 413	291	20,56
6171000 - Abonnement autres	2 751	2 169	582	26,82
6181000 - Documentation generale	238	190	48	25,07
6185000 - Frais colloq. formation	26 840	7 552	19 288	255,39
6223000 - Frais gestion chèques cadeau		10	-10	-100,00
6226000 - Honoraires comptable et social	11 610	15 475	-3 865	-24,97
6226100 - Honoraires CAC	3 635	3 182	453	14,24
6228000 - Autres honoraires avocats	1 404	11 964	-10 560	-88,26
6228001 - Autres honoraires ehop	20 040	6 450	13 590	210,70
6230001 - Comm Ehop	39 934	4 295	35 639	829,81
6230002 - Comm Ehop solidaire	1 520	767	752	98,01
6230003 - Comm UL	1 687	149	1 538	NS
6231000 - Annonces et insertions	302	223	79	35,36
6234000 - Cadeaux partenaires	33		33	
6241000 - Transports sur achats	203		203	
6250000 - Depl. remb titres transp.(od sal)	1 109	507	602	118,86
6251000 - Frais déplacements	1 269	1 276	-7	-0,59
6251001 - Frais dépl.,missions ext.ehop	6 920	2 395	4 524	188,89
6251002 - Frais dépl.,mission ext.ehop solid.	595	1 050	-455	-43,34

Compte de résultat détaillés

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
6251003 - Frais dépl, missions ext ehop UL	804	973	-169	-17,33
6251004 - Frais dep mission ext ehop exp/re		328	-328	-100,00
6257000 - Missions & receptions	7 768	2 133	5 635	264,11
6261000 - Timbres	971	323	648	200,70
6263000 - Telephone mobile	2 176	1 491	685	45,94
6270000 - Frais services bancaires	122	71	51	71,33
6278000 - Aures prest de services bancaires	30		30	
6281000 - cotisation adhesion	639	320	319	99,55
6281201 - Presta auto-partage ehop	8 357	7 256	1 101	15,17
6281202 - Presta auto-partage ehop solidair	1 533	1 089	444	40,76
6281203 - Presta ultra local	3 104	1 523	1 581	103,86
6281204 - Presta auto-partage region	135		135	
	203 333	**140 019**	**63 314**	**45,22**
Impôts et taxes				
6311000 - Taxe sur les salaires	15 259	11 304	3 955	34,99
6333000 - Formation prof continue (organis	2 992	3 041	-49	-1,62
	18 251	**14 345**	**3 906**	**27,23**
Salaires et Traitements				
6411000 - Salaires bruts	375 359	344 260	31 100	9,03
6411590 - Stagiaires		3 315	-3 315	-100,00
6412000 - Congés payés rtt + repos comp.	1 798	1 405	393	27,98
6413000 - Primes et gratifications	600	1 200	-600	-50,00
6413100 - Prime exo - macron	12 640	12 433	207	1,66
6414000 - Indemnités et avantages divers	8 645	10 917	-2 272	-20,81
6414100 - Indemnites rupture conventionnell	8 716		8 716	
6414200 - Autres indemnites		749	-749	-100,00
6480000 - Aut.charges de personnel		135	-135	-100,00
	407 757	**374 414**	**33 344**	**8,91**
Charges sociales				
6451000 - Cotisations à urssaf- msa	102 572	97 847	4 725	4,83
6452000 - Cot. aux mutuelles et prévoyance	4 179	3 711	468	12,60
6453100 - Cotisations retraites (non cadres)	17 812	17 398	414	2,38
6453200 - Cotisations retraites (cadres)	3 113	2 374	739	31,11
6455000 - Charges soci. sur congés payés	446	975	-529	-54,28
6471400 - Chèques cadeaux, bons d'achat	6 537	6 647	-110	-1,65
6475000 - Medecine du travail	1 476	1 188	288	24,24
	136 134	**130 140**	**5 994**	**4,61**
Amortissements et provisions				
6811100 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	8 361	7 000	1 361	19,44
6811200 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	8 241	8 693	-452	-5,20
6815000 - Dot. prov. d' exploit. (retraite)	75	4 731	-4 656	-98,41
	16 677	**20 424**	**-3 747**	**-18,35**
Autres charges				
6580000 - Aut.charges courantes	3	69	-66	-95,35
	3	**69**	**-66**	**-95,35**
Charges d'exploitation	**782 157**	**679 411**	**102 745**	**15,12**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-29 967**	**111 633**	**-141 600**	**-126,84**
Produits financiers				
7660000 - Gains de change				
7680000 - Autres produits financiers	168	117	50	43,01
	168	**117**	**50**	**43,06**

Compte de résultat détaillés

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges financières				
6660000 - Pertes de change				
Résultat financier	**167**	**117**	**50**	**42,73**
RESULTAT COURANT	**-29 799**	**111 751**	**-141 550**	**-126,67**
Produits exceptionnels				
7771020 - Quote part subvent.ehop marque	2 779	2 779		
	2 779	**2 779**		
Charges exceptionnelles				
6871100 - Dot. amort. excep /immo. incorp.	2 475		2 475	
	2 475		**2 475**	
Résultat exceptionnel	**304**	**2 779**	**-2 475**	**-89,07**
Participation des salariés				
Report des ressources non utilisées				
7890000 - Repris.s/provisions Fonds dédiés	74 615		74 615	
	74 615		**74 615**	
Engagements à réaliser				
6890000 - Engag à réaliser/ressourc. affecté	21 500	74 615	-53 115	-71,19
	21 500	**74 615**	**-53 115**	**-71,19**
EXCEDENT OU DEFICIT	**23 619**	**39 914**	**-16 295**	**-40,82**
Contribution volontaires en nature				
Total des produits				
Total des charges				

Nos Conseils Avisés

Nos conseils

Nous avons élaboré vos comptes annuels en fonction des éléments que vous nous avez transmis. Des conseils personnalisés vous sont apportés dans le cadre du compte rendu de notre mission *(commentaire de résultat, courrier de recommandation conseils, notes techniques, comptes rendus de rendez-vous…)*.L'objet de ce document est de vous alerter sur des possibilités d'évolution de votre entreprise qui peuvent faire l'objet d'étude spécifique ou de conseil à mettre en œuvre. La prise en compte de ceux-ci a pour objectif de garantir votre sécurité et la bonne marche de votre entreprise.

Entreprise individuelle
Si votre entreprise est sous statut d'entreprise individuelle, une évolution juridique peut permettre de mieux protéger votre patrimoine professionnel et personnel. En effet, votre responsabilité est alors fonction du capital social de la société. Une étude personnalisée permettra de mettre en évidence les solutions les plus adaptées à votre situation. Vous pouvez mettre à profit cette étude pour mesurer les conséquences de l'évolution du statut de votre conjoint. A défaut de mise en société, la protection de votre habitation principale peut être obtenue en réalisant une déclaration d'insaisissabilité auprès de votre notaire.

Société et assemblée générale
En qualité de gérant de société, il vous appartient de tenir une assemblée générale ordinaire annuelle. Celle-ci doit être matérialisée par des actes juridiques. Pour les sociétés dites commerciales, un dépôt des comptes annuels est à réaliser, en général, auprès du greffe du tribunal de commerces. Nos équipes juridiques sont bien entendu à votre écoute pour vous aider à la réalisation de cette formalité.
En cas de manquement, vous exposez votre responsabilité vis-à-vis des tiers et de vos associés.

Comptes courants associés débiteurs
La présence d'un compte courant associé débiteur dans une société commerciale est assimilable à un abus de droit social. Cela signifie que vos prélèvements financiers ont été supérieurs à vos rémunérations et distributions de bénéfices acquises au sein de la société. Il peut en résulter des conséquences en matière d'imposition, de cotisations sociales et de responsabilité.

Assurances responsabilité civile
Parce qu'un préjudice lié à votre activité peut amener un tiers à se retourner contre vous, nous vous conseillons de vérifier les garanties de votre contrat d'assurance de responsabilité civile. En cas d'absence de cette couverture, nous vous invitons très fortement à vous rapprocher d'un assureur pour étudier la mise en place de cette protection et ainsi éviter une mise en danger de l'entreprise.

Assurance homme clé
La bonne marche de votre entreprise dépend essentiellement du chef d'entreprise. Alors que celui pense souvent à s'assurer pour les pertes matérielles ou des pertes d'exploitation, il néglige souvent l'assurance homme clé. Or toute absence imprévue du chef d'entreprise peut se traduire par un manque à gagner pouvant mettre en péril la vie de l'entreprise. Nous vous conseillons d'étudier ce point en fonction des enjeux pour votre entreprise.

Assurance risque fiscal
Tout événement exceptionnel auquel peut être confrontée votre entreprise peut engendrer des revenus taxables ayant pour conséquence un surplus d'impôt à payer. Ce risque peut être couvert par une assurance risque fiscal. Nous vous conseillons d'étudier l'opportunité de la mise en place d'une telle couverture pour votre entreprise. De même, nous vous invitons à réévaluer les risques de façon régulière afin de ne pas vous trouver en situation de risque insuffisamment couvert.

Organisme de Gestion Agréé
Si vous êtes imposé à l'impôt sur le revenu et que vous n'êtes pas adhérent à un organisme de gestion agréé *(CGA pour les activités relevant des bénéfices agricoles ou des bénéfices industriels et commerciaux – AGA pour les activités relevant des bénéfices non commerciaux),* nous vous conseillons d'adhérer à un organisme agréé. Ceci vous permettra d'éviter la sur-taxation de 25% sur l'assiette de calcul de vos impôts sur le revenu. Même si les prévisions de résultat de votre activité actuelle vous permettent d'envisager de ne pas être pénalisé, tout événement exceptionnel intervenu dans l'exercice pourra avoir des conséquences en termes d'imposition. L'adhésion à un organisme agréé nécessite le respect de délai.

Document unique d'évaluation des risques professionnels
L'emploi de travailleurs *(salariés, stagiaires …)* vous engage à respecter un certain nombre d'obligation et notamment la réalisation et l'actualisation d'un document unique d'évaluation des risques professionnels. A défaut votre responsabilité pourra être engagée avec des conséquences financières très lourdes en cas d'accident du travail, maladie professionnelle d'un de vos travailleurs. Nos conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans la mise en place de ce document.

Recours à la sous-traitance et obligation de vigilance du donneur d'ordre
Pour tout contrat d'un montant minimum de 3 000 euros *(montant global de la prestation même si celle-ci fait l'objet de plusieurs paiements ou facturations),* vous êtes tenu de vérifier, lors de sa conclusion, puis tous les 6 mois jusqu'à la fin de son exécution, que votre sous-traitant s'acquitte bien de ses obligations de déclaration et de paiement des cotisations.

À CET EFFET, VOUS DEVEZ EXIGER :

- un document attestant de l'immatriculation de votre sous-traitant,
- une attestation de vigilance, délivrée par l'Urssaf, qui mentionne le nombre de salariés et le total des rémunérations que votre sous-traitant a déclaré lors de sa dernière échéance.

Ce document atteste également de son respect des obligations de déclaration et de paiement des charges sociales. Vous devez vous assurer, en tant que donneur d'ordre, de la validité des attestations que votre sous-traitant vous fournit. Sur la page

Nos Conseils Avisés

d'accueil du site www.urssaf.fr vous devez saisir le numéro de sécurité mentionné sur l'attestation afin de vérifier l'authenticité du document. À défaut de procéder à ces vérifications, vous serez poursuivi et condamné solidairement à régler les cotisations de Sécurité sociale de votre sous-traitant, si celui-ci a eu recours au travail dissimulé.

Validation des trimestres de retraites
Dans le régime social des indépendants le nombre de trimestres validés pour votre retraite dépend des revenus de votre activité. Fonction de vos objectifs de départs en retraite, de niveau de vie souhaité après votre phase d'activité professionnelle, des rachats de trimestres peuvent être envisagés. Nos conseillers sont à votre disposition pour étudier les possibilités d'amélioration de votre revenu pour obtenir un nombre de trimestres en phase avec votre activité. Un bilan conseil retraite peut être utile pour mieux connaitre vos droits et montant prévisionnel de revenu à la retraite.

Demandes d'aide
N'étant pas décisionnaire dans les montants d'aides qui pourront vous être attribuées, notre mission consiste à vous accompagner dans la réalisation des demandes. Ceci ne garantit pas l'obtention du montant estimé et demandé.

Délai de conservation des documents
Le délai de conservation des documents comptables, livres, registres, documents, ou pièces quelconques *(factures, bons de commande, courriers..)* est fixé à 6 ans. On notera qu'il s'agit d'une obligation d'ordre fiscal. Nous vous suggérons cependant dans l'intérêt de l'entreprise de conserver ces documents pendant 10 ans qui correspond au délai de conservation des documents comptables des entreprises commerciales. Dans les sociétés, il est préconisé de conserver les livres légaux *(grand livre- balance)* pendant la durée de la société. Il est conseillé de conserver les factures d'investissement pendant toute la période d'amortissement.

Notre conseil pour la conservation des autres documents		**Durée légale**	**Durée suggérée dans l'intérêt de l'entreprise**
Documents juridiques :	Statuts et tout acte lié au fonctionnement de la société		Illimitée
	Registre des procès-verbaux, de vente ou transfert de titres, Rapport des gérants, feuille présence aux assemblées	6 ans	30 ans
	Titres de propriété et acte de vente	30 ans	30 ans
Documents relatifs au personnel	Registre du personnel	5 ans après départ du salarié	30 ans
	Double des bulletins de salaires	5 ans	30 ans
	Fiches individuelles, répartition intéressement	30 ans	30 ans
	Déclarations sociales ▪ Sécurité sociale ▪ Assedic ▪ Retraite complémentaire	 3 ans 5 ans 10 ans	 10 ans 10 ans 10 ans

Respect des obligations réglementaires (ICPE, …)
Si votre activité relève des installations classées, votre activité doit être déclarée ou autorisée auprès des autorités préfectorales *(taille, effectifs, surface, …)*. Vous devez disposer d'un récépissé ou d'un arrêté en cohérence avec la taille de votre outil. Nous vous conseillons de vérifier régulièrement cette obligation et de mettre en conformité votre déclaration ou autorisation si besoin.

Difficultés de gestion
Si votre entreprise rencontre des difficultés de gestion liées à un développement d'activité, un manque d'activité, une défaillance d'un tiers, un manque de rentabilité… des solutions peuvent être mises en œuvre pour préserver la pérennité de l'entreprise. Ceci nécessite un diagnostic préalable à la mise en place d'une solution adaptée. Nous vous conseillons de prendre contact avec un conseiller spécialisé dans ce domaine, dès l'apparition des premiers signes de fragilité. Votre comptable peut vous orienter dans cette démarche.

Dépôt des déclarations
Sans formalisation d'une mission de dépôt des déclarations par CER FRANCE Brocéliande, le chef d'entreprise est responsable du dépôt de celles-ci auprès des organismes et administrations concernés. Nous vous invitons à respecter les délais légaux pour éviter toute pénalité

Tenue de caisse :
Votre activité peut nécessiter la tenue d'une caisse. Cette obligation consiste à tenir un brouillard de caisse retraçant les mouvements financiers d'entrées et de sorties chaque jour avec référence au ticket Z, à conserver les documents justificatifs des mouvements *(rouleaux de caisse enregistreuse, …)*. De plus, une centralisation quotidienne de vos ventes dans un "livre de recettes" est obligatoire. Le non-respect de ces règles peut engendrer une remise en cause de votre comptabilité. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller ou refaire le point sur vos obligations sur la tenue de la caisse.

SIÈGE

RENNES CEDEX - 35065
4 rue du Bourg Nouveau
CS 26544
Tél : 02 23 48 60 60

ANTENNE ADMINISTRATIVE

VANNES CEDEX - 56006
6 rue Yves Guillou
CS 52229
Tél : 02 97 46 30 20

AGENCES :

AURAY- 56400
Z.A.C Porte Océane
8 rue du Danemark
Tél : 02 97 50 50 30

BAIN DE BRETAGNE - 35470
10 rue Anjela Duval
Tél : 02 99 43 84 56

BRUZ - 35170
1 Allée Gustave Eiffel
Campus de Ker Lann
Tél : 02 99 05 02 64

BETTON - 35830
L.A De La Motte d'Ille
Tél : 02 99 55 75 75

CAUDAN - 56850
Zone de Kergoussel
921 rue Jacques-Ange Gabriel
Tél : 02 97 76 99 66

CESSON-SEVIGNE CEDEX- 35577
17 rue des Mesliers
CS 87712
Tél : 02 99 53 76 51

CHATEAUBOURG - 35220
51 rue de Paris
Tél. 02 99 00 87 87

COMBOURG - 35270
22 bd du Mail
Tél : 02 99 73 17 48

DOL DE BRETAGNE - 35120
5 rue de la Marette
Tél. 02 99 48 14 27

GUICHEN - 35580
Valonia - 14 rue Louis Ampère
Tél. 02 99 57 00 57

JANZÉ - 35150
2 rue Pierre Auguste Renoir
Tél. 02 99 47 63 90

LA GUERCHE DE BRETAGNE - 35130
13 Grand Mail
Tél : 02 99 96 31 89

LÉCOUSSE - 35133
4 bd André Malraux
Z.A La Martinais
Tél : 02 99 94 85 80

LE FAOUËT - 56320
Parc d'Activités de Kernot - Vihan
Tél : 02 97 23 14 35

MALESTROIT - 56140
12 rue Edouard Entremont
Tél : 02 97 75 15 53

MONTAUBAN DE BRETAGNE - 35360
1 rue des Fontenelles
Z.A De La Gautrais
Tél : 02 99 06 68 20

MONTFORT SUR MEU- 35160
4 ruelle des Ecoles
Tél : 02 99 09 33 33

MOREAC - 56500
Z.A de Keranna - Kérabuse
Tél : 02 97 46 73 73

NIVILLAC - 56130
44 Parc d'Activités des Métairies
Rue Pasteur
Tél : 02 99 90 91 91

PIPRIAC - 35550
1 rue de la Libération
Tél : 02 99 34 38 09

PLOËRMEL - 56800
Parc d'Activités de Brocéliande
Rue des Huloux
Tél : 02 97 74 06 39

PONTIVY- 56300
42 avenue des Cités Unies
Tél : 02 97 25 47 99

QUESTEMBERT - 56230
Z.A Kervault Est
3 rue Charles de Coulomb
Tél : 02 97 26 17 33

REDON - 35600
8 rue Victor Hugo
Tél : 02 99 57 39 08

RENNES - 35011
2 rue Pierre Joseph Colin
CS 71131
Tél : 02 23 48 60 60

SAINT AUBIN DU CORMIER - 35140
3 rue de Dinan
Tél : 02 99 39 77 00

SAINT MALO - 35400
Immeuble Brocéliande
Rue du Grand Jardin
Z.A.C de la Moinerie
Tél : 02 99 20 07 58

VANNES CEDEX - 56006
6 rue Yves Guillou
CS 52229
Tél : 02 97 46 61 00

VERN SUR SEICHE- 35770
7 rue de la Croix Rouge
Tél : 02 99 62 83 04

VITRÉ - 35500
28 Avenue d'Helmstedt
Tél : 02 99 75 10 03

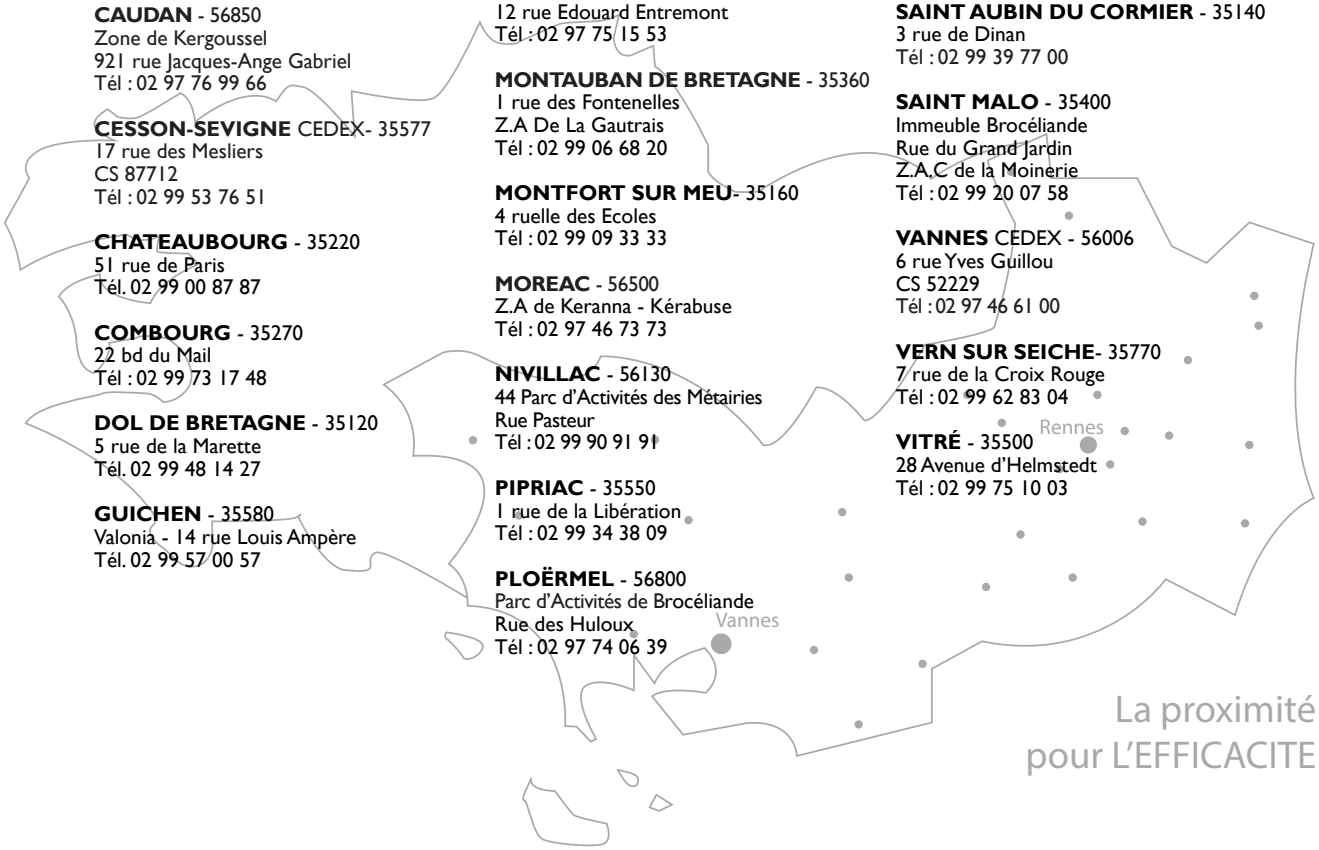

La proximité
pour L'EFFICACITE

CERFRANCE
BROCÉLIANDE

www.cerfrance-broceliande.fr

ADITIS AUDIT

Alain DUBOIS
Maëlle MEHAULT
Patrick MONNIER
Pierre-Yves POIRIER

■

Commissaires aux Comptes
Associés

EHOP

Association

11, Rue de la Mabilais

35000 RENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Pages 1 à 18

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association EHOP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 21 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ADITIS AUDIT CAC

Signé électroniquement le 21/04/2022 par
Patrick Monnier



Patrick MONNIER
Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et	65 388	52 826	12 562	11 158
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outill				
Autres immobilisations corporelles	43 520	34 506	9 013	16 663
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destiné				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 000		1 000	1 000
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 655		1 655	1 655
Total I	**111 563**	**87 333**	**24 231**	**30 476**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				2 700
Créances				
Usagers et comptes rattachés	48 940		48 940	10 217
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	44 277		44 277	58 377
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	181 380		181 380	220 396
Charges constatées d'avance	618		618	1 612
Total II	**275 215**		**275 215**	**293 302**
Charges à répartir sur plusieurs exercice				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**386 778**	**87 333**	**299 445**	**323 778**

ADITIS AUDIT
ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
FONDS PROPRES		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Primes d'émission / Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Réserves		
Report à nouveau	151 905	111 991
Excédent ou déficit de l'exercice	**23 619**	**39 914**
Situation nette (sous-total)	**175 524**	**151 905**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	926	3 705
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	**176 450**	**155 610**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	21 500	74 615
Total II	**21 500**	**74 615**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	4 806	4 731
Total III	**4 806**	**4 731**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 169	28 673
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	55 026	48 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 994	11 584
Produits constatés d'avance	3 500	
Total IV	**96 689**	**88 822**
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**299 445**	**323 778**

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	2 288	0,31	2 775	0,35	-488	-17,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	745 076	99,69	778 931	99,65	-33 855	-4,35
Concours publics						
Reprises et Transferts de charge	4 367	0,58	8 613	1,10	-4 246	-49,30
Cotisations						
Autres produits	460	0,06	726	0,09	-266	-36,67
Produits d'exploitation	752 190	100,65	791 045	101,19	-38 855	-4,91
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	203 333	27,21	140 019	17,91	63 314	45,22
Impôts et taxes	18 251	2,44	14 345	1,84	3 906	27,23
Salaires et Traitements	407 757	54,56	374 414	47,90	33 344	8,91
Charges sociales	136 134	18,22	130 140	16,65	5 994	4,61
Amortissements et provisions	16 677	2,23	20 424	2,61	-3 747	-18,35
Autres charges	3		69	0,01	-66	-95,35
Charges d'exploitation	782 157	104,66	679 411	86,91	102 745	15,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	-29 967	-4,01	111 633	14,28	-141 600	-126,84
Opérations faites en commun						
Produits financiers	168	0,02	117	0,01	50	43,06
Charges financières						
Résultat financier	167	0,02	117	0,01	50	42,73
RESULTAT COURANT	-29 799	-3,99	111 751	14,30	-141 550	-126,67
Produits exceptionnels	2 779	0,37	2 779	0,36		
Charges exceptionnelles	2 475	0,33			2 475	
Résultat exceptionnel	304	0,04	2 779	0,36	-2 475	-89,07
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	74 615	9,98			74 615	
Engagements à réaliser	21 500	2,88	74 615	9,55	-53 115	-71,19
EXCEDENT OU DEFICIT	23 619	3,16	39 914	5,11	-16 295	-40,82
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
Total des charges						

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : EHOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 299 445 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 23 619 euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/02/2022 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

ADITIS AUDIT
ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition,qu'il n'existait pas d'indice montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les immobilisations Financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

ADITIS AUDIT
ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ADITIS AUDIT
ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	61 428	12 240	8 280	65 388
Immobilisations incorporelles	61 428	12 240	8 280	65 388
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 599	592	671	43 520
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	43 599	592	671	43 520
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 655			1 655
Immobilisations financières	2 655			2 655
ACTIF IMMOBILISE	107 682	12 832	8 951	111 563

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	12 240	592		12 832
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**12 240**	**592**		**12 832**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	8 280	671		8 951
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**8 280**	**671**		**8 951**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 270	10 836	8 280	52 826
Immobilisations incorporelles	**50 270**	**10 836**	**8 280**	**52 826**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 936	8 241	671	34 506
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**26 936**	**8 241**	**671**	**34 506**
ACTIF IMMOBILISE	**77 206**	**19 077**	**8 951**	**87 333**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 95 490 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 655		1 655
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	48 940	48 940	
Autres	44 277	44 277	
Charges constatées d'avance	618	618	
Total	**95 490**	**93 835**	**1 655**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Charges social - produits à recev	
Divers:prod.a recevoir	
Total	**44 199**

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	**4 731**				**4 806**
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charge					
Total	**4 731**				**4 806**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		**75**			
Financières					
Exceptionnelles		**21 500**	**74 615**		

Provision indemnités de départ en retraite (IPDR) :

-Méthode utilisée : rétrospective prorata temporis

-Taux d'actualisation : 0.7%

-Table de mortalité : INSEE 2015-2017

-Table de progression des salaires : 1%

-Table de rotation : moyen

-Age de retraite : 62 ans

-Convention collective : sans convention- indemnité légale

-Taux de charges sociales : 35%

ADITIS AUDIT
ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 96 689 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 169	33 169		
Dettes fiscales et sociales	55 026	55 026		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 994	4 994		
Produits constatés d'avance	3 500	3 500		
Total	**96 689**	**96 689**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Frns - fact. non parvenues	
Dettes provis. pr congés à payer	
Charg.soc/conges a payer	
Ch.a payer:org.sociaux	
Autres taxes	15 259
Divers - charges à payer	
Total	**45 224**

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ch.constatees d avance			
Total	**618**		

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
fonds dedies		74 615	74 615	21 500	21 500
Total		**74 615**	**74 615**	**21 500**	**21 500**

Les fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice s'élèvaient à 74615€. Ils font l'oblet d'une reprise pour la totalité sur l'exercice 2021.
Au 31.12.21, les nouveaux fonds dédiés sont les suivants:
-Morlaix 7 000€
-GPECT 11 000€
-Liffré pour 3 500€.
Ils s'élèvent donc à un total de 21 500€ au 31.12.21.

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitati			**533 465**		**211 610**	**745 076**
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investisse			**2 778**			**2 779**
						747 855

ADITIS AUDIT CAC
Le Dolmen - 106 A rue Eugène Pottier
CS 51129 - 35011 RENNES CEDEX
☎ 02 99 32 12 12

ADITIS AUDIT

Alain DUBOIS
Maëlle MEHAULT
Patrick MONNIER
Pierre-Yves POIRIER

●

Commissaires aux Comptes
Associés

EHOP

Association

11, Rue de la Mabilais

35000 - RENNES

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2021

Pages 1 à 2

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé(ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous nous informons qu'il nous nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 612-5 du Code du Commerce.

Rennes, le 21 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ADITIS AUDIT CAC
Signé électroniquement le 21/04/2022 par Patrick Monnier

Patrick MONNIER
Associé